Municipalité
régionale de comté
de Beauce-Sartigan

MÉMOIRE

SUR LA DEMANDE DE REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS DE COURCELLES ET SAINT-ÉVARISTE DE FORSYTH

DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

Par :
Dany Quirion, préfet

Saint-Georges, le 28 février 2023

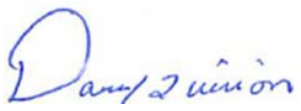
La MRC de Beauce-Sartigan est située à l'extrémité sud de la région administrative de la Chaudière-Appalaches. Elle est bornée au nord par les MRC de Beauce-Centre et des Etchemins, à l'est par les États-Unis, au sud par la région administrative de l'Estrie et à l'ouest par la MRC des Appalaches. Seize municipalités se distribuent le territoire d'une superficie de 2013,75 kilomètres carrés et 54 056 personnes composent la population totale en 2023.

Liste des municipalités	
Saint-Théophile	Saint-Côme-Linière
Saint-Gédéon-de-Beauce	Saint-Philibert
Saint-Hilaire-de-Dorset	Saint-Georges
Saint-Évariste-de-Forsyth	Lac-Poulin
La Guadeloupe	Saint-Benoît-Labre
Saint-Honoré-de-Shenley	Saint-Éphrem-de-Beauce
Saint-Martin	Notre-Dame-des-Pins
Saint-René	Saint-Simon-les-Mines

Le conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan a été interpellé en octobre 2020 par la Municipalité de Courcelles qui souhaitait la réalisation d'une étude d'impact sur l'adhésion de cette localité à cette MRC. Les élus de Beauce-Sartigan ont signifié dès lors, via la résolution 2020-10-151 (jointe au présent document), leur souhait de participer conjointement avec les municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth ainsi que la MRC du Granit, à la réalisation d'une étude de regroupement pilotée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette étude, réalisée au cours de l'exercice financier 2021, aura permis aux entités impliquées de mesurer les impacts d'un regroupement sur leur organisation respective. Grâce au travail réalisé par les élus impliqués, les officiers municipaux et le MAMH, un portrait global et transparent a été produit, le tout en vue d'une prise de décision éclairée et justifiée.

Les élus de la MRC de Beauce-Sartigan, que je représente, sont favorables au processus de regroupement enclenché par les municipalités de Courcelles et de Saint-Évariste-de-Forsyth. Ils sont disposés à accueillir de nouveaux concitoyens et un nouveau territoire. Ils souhaitent aussi que cet exercice soit réalisé en toute transparence et dans le respect des règles démocratiques régissant le monde municipal. Ils respecteront donc les conclusions que tirera la Commission municipale relativement à cet exercice, et participeront, s'il y lieu, au processus de négociation en découlant.



Dany Quirion, Préfet

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

EXTRAIT du procès-verbal de la séance du conseil du 21 octobre 2020

À une séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan, tenue par vidéoconférence, conformément aux dispositions de la Loi et des règlements, et à laquelle étaient présents :

M. Carl Boilard	La Guadeloupe	M. Claude Morin	Saint-Georges
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin	M. Ghislain Jacques	Saint-Hilaire-de-Dorset
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins	M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Éric Rouillard	Saint-Benoît-Labre	M. Éric Giguère	Saint-Martin
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière	M. François Morin	Saint-Philibert
M. André Longchamps	Saint-Éphrem-de-Beauce	M. Luc Paquet	Saint-René
M. Camil Martin	Saint-Évariste-de-Forsyth	M. Martin St-Laurent	Saint-Simon-les-Mines
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce	M. Clément Létourneau	Saint-Théophile

Tous formant quorum sous la présidence de M. Normand Roy, préfet.

RÉSOLUTION 2020-10-151

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

Attendu le dépôt d'une résolution du conseil municipal de la Municipalité de Courcelles qui souhaite voir réaliser une étude d'impact sur l'adhésion de cette localité à la MRC de Beauce-Sartigan;

Attendu qu'à cette fin, la Municipalité de Courcelles demande à la MRC de Beauce-Sartigan d'appuyer et d'autoriser cette localité à formuler une demande conjointe et en leur nom au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour réaliser une étude d'impact de l'adhésion de la municipalité de Courcelles au territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;

Il est proposé par monsieur Carl Boilard, appuyé par monsieur Camil Martin et résolu unanimement, d'appuyer la Municipalité de Courcelles dans ses démarches et d'autoriser le dépôt d'une demande conjointe pour la réalisation d'une étude d'impact sur ce projet d'adhésion.

Extrait certifié conforme
ce 26 octobre 2020



Eric Paquet, directeur général